

MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue à l'Hôtel de Ville de Venise-en-Québec, mardi 3 juillet 2018 à 20 h 04 conformément aux dispositions du Code municipal du Québec.

À cette assemblée sont présents les conseillers :

Messieurs Gérard Bouthot, Johnny Izzi, Alain Paquin, Raymond Paquette et formant quorum sous la présidence du Maire Monsieur Jacques Landry.

Monsieur Frédéric Martineau Directeur général et Secrétaire-trésorier assiste à l'assemblée.

Est absente la conseillère Madame Maryline Gagnon, les conseillers Monsieur Michel Vanier et Monsieur Gérard Bouthot.

11292-07-03-- Adoption de l'ordre du jour

Proposé par M. Jacques Landry

Appuyé par M. Johnny Izzi

ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 juillet 2018 et de laisser l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

11293-07-03– Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2018 et de la séance extraordinaire du 26 juin 2018

Proposé par M. Jacques Landry

Appuyé par M. Raymond Paquette

ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2018 et de la séance extraordinaire du 26 juin 2018.

11294-07-03– Motion honorable de remerciement pour les 28 ans de service dévoué de Mme Diane Bégin

CONSIDÉRANT le départ de la Directrice générale Mme Diane Bégin du vendredi 28 juin 2018;

CONSIDÉRANT les 28 années de fidèle service, de dévouement et d'implication dans le milieu qui a permis à la municipalité de Venise-en-Québec de se développer, d'avoir une bonne santé financière et de rayonner;

CONSIDÉRANT que Mme Bégin a connu sept conseils municipaux au fil de ses années de services et qu'elle a su, pour chacun d'eux, préserver son intégrité tout en ayant la souplesse nécessaire pour assurer une collaboration optimale;

Il est proposé par M. Jacques Landry

Appuyé par M. Johnny Izzi

ET RÉSOLU

D'OCTROYER à Mme Diane Bégin une honorable motion de remerciement pour l'excellence de ses services rendus, de son savoir-être hors pair et de son savoir-faire dans la gestion municipale.

11295-07-03– Autorisation de modification des accès ClicSÉQR

Proposé par M. Jacques Landry

Appuyé par M. Raymond Paquette

ET RÉSOLU

D'AUTORISER M. Frédéric Martineau, Directeur général, à accéder au compte entreprise de la municipalité portant le numéro 8813428255 ainsi qu'au compte de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

11296-07-03 – Adoption du Règlement 455-2018 concernant les modalités de publication des avis publics

CONSIDÉRANT que chacun des membres du Conseil a reçu copie du règlement 455-2018 concernant les modalités de publication des avis publics, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

Il est proposé par M. Jacques Landry

Appuyé par M. Raymond Paquette

ET RÉSOLU

D'ADOPTER le règlement 455-2018 tel que présenté.

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-RICHELIEU
MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**

NO. 455-2018 Règlement concernant les modalités de publication des avis publics

ATTENDU QU' en vertu de l'article 433.1 du Code municipal, une municipalité peut adopter un règlement sur les modalités de publications de ses avis publics;

ATTENDU QUE ledit règlement doit prévoir minimalement une publication sur Internet;

ATTENDU QUE l'avis de motion ainsi qu'une présentation du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le _____ 2018.

EN CONSÉQUENCE, le conseil municipal statue et ordonne ce qui suit :

Il est
Proposé par M. Jacques Landry
Appuyé par M. Raymond Paquette
ET RÉSOLU

QUE le règlement no. 455-2018 soit adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit :

RÈGLEMENT NUMÉRO 455-2018 – Règlement concernant les modalités de publication des avis publics

ARTICLE 1 – Préambule

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 – Avis publics assujettis

Les avis publics assujettis aux dispositions du présent règlement sont ceux exigés en vertu de toute loi ou règlement régissant la municipalité de Venise-en-Québec;

ARTICLE 3 – Publication

Les avis publics visés à l'article 2 seront, à compter de la date d'entrée en vigueur du présent règlement, uniquement publié sur le site Internet de la municipalité de Venise-en-Québec;

ARTICLE 4 – Appels d'offres

Malgré les dispositions de l'article 2 du présent règlement, les avis d'appels d'offres publics tel que stipulé dans le règlement de gestion contractuelle de la municipalité devront être publiés dans un système électronique d'appels d'offres approuvé par le gouvernement;

ARTICLE 5 – Affichage

Des copies papier de ces avis publics seront également affichées sur les babillards situés à l'entrée de l'hôtel de ville ainsi qu'au bureau de poste;

ARTICLE 6 – Portée

Les avis publics affectent et obligent les propriétaires et les contribuables domiciliés en dehors du territoire de la municipalité de Venise-en-Québec de la même manière que ceux qui y ont leur domicile;

ARTICLE 7 – Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

FAIT ET ADOPTÉ À VENISE-EN-QUÉBEC ce 3 juillet 2018

Jacques Landry, MAIRE

Frédéric Martineau, Directeur
général secrétaire-trésorier

**11297-07-03 – Ventes d'immeubles pour défaut de paiement de taxes
– Procédures 2018**

CONSIDÉRANT le non-paiement de taxes de certains immeubles de la municipalité en date d'aujourd'hui;

Il est proposé par M. Alain Paquin

Appuyé par M. Johnny Izzi

ET RÉSOLU

DE MANDATER le Directeur général secrétaire-trésorier ou son adjointe à procéder, avec la Commission scolaire des Hautes-Rivières et la Commission scolaire Eastern Townships, à la vente pour taxes non payées des immeubles faisant partie intégrante de la résolution.

D'AUTORISER le Directeur général et secrétaire-trésorier ou son adjointe à enchérir jusqu'au montant des taxes pour et au nom de la municipalité sur les immeubles mis en vente pour taxes impayées, et ce, afin de protéger les intérêts de la municipalité.

11298-07-03 – Autorisation du 2^e paiement – La Cache du lac Champlain

Proposé par M. Alain Paquin

Appuyé par M. Raymond Paquette

ET RÉSOLU

D'AUTORISER le 2^e paiement de 80 000,00\$ à la Cache du lac Champlain tel que prévu dans l'entente initiale.

11299-07-03 – Autorisation de paiement à la firme Monty Sylvestre pour les services juridiques

Proposé par M. Alain Paquin

Appuyé par M. Johnny Izzi

ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement de la facture de la firme Monty Sylvestre d'un montant de 7 337, 68 \$.

11300-07-03 – Autorisation de paiement aux Serres et pépinières Champlain

Proposé par M. Alain Paquin

Appuyé par M. Raymond Paquette

ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement de la facture aux Serres et pépinières Champlain d'un montant de 20 625,41 \$.

11301-07-03– Adoption du rapport d'inspecteur

Il est proposé par M. Alain Paquin

Appuyé par M. Raymond Paquette

ET RÉSOLU

D'APPROUVER le rapport de l'inspecteur pour la période du 1^{er} juin au 30 juin 2018.

11302-07-03– Adoption des projets dans le cadre du PIIA – 115, 48e Rue Est, 216, 48e Rue Ouest, 217, 47e Rue Ouest, 215, 35e Rue Ouest

CONSIDÉRANT une demande des propriétaires du :

- 115, 48^e Rue Est – changement revêtement extérieur, installation gouttière et réparation de galerie
- 216, 48^e Rue Ouest – construction d'une remise
- 217, 47^e Rue Ouest – construction d'un patio, d'une clôture et d'un cabanon
- 215, 35^e Rue Ouest – ajout d'un gazebo

CONSIDÉRANT que ces demandes sont soumises à un P.I.I.A ;

CONSIDÉRANT que ces projets respectent la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT une recommandation favorable du Comité consultatif d'Urbanisme;

Proposé par M. Alain Paquin

Appuyé par M. Raymond Paquette

ET RÉSOLU

D'ACCEPTER les projets tels que présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11303-07-03 – Motions de félicitations

Il est proposé par M. Johnny Izzi

Appuyé par M. Raymond Paquette

ET RÉSOLU

D'OCTROYER une motion de félicitation pour MM. Marc-Christian Sépul, Jonathan Fleury et Miguel Mercier pour avoir réussi la formation opérateur d'autopompe de l'École nationale des pompiers du Québec.

D'OCTROYER une motion de félicitation pour MM. Éric Parent et Pascal Berger pour avoir réussi l'examen pratique « Matières dangereuses – opération et Pompier 1 section 4 de l'École nationale des pompiers du Québec.

11304-07-03 – Adoption de la position de la municipalité relative aux logiciels de notifications de masse

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil de se doter d'un logiciel de notification de masse afin d'envoyer, entre autres, des avis et de l'information aux citoyens de manière ciblée, efficace, rapide et peu coûteuse;

CONSIDÉRANT que le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux

pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre est entré en vigueur le 9 mai 2018;

CONSIDÉRANT que la section 1 de ce règlement spécifie que les municipalités doivent disposer de moyens pour alerter la population, préciser la nature, le lieu et les consignes du sinistre :

Alerter la population : le message d'alerte à la population doit mentionner notamment la nature du sinistre, sa localisation ainsi que les consignes de sécurité à suivre.

Alerter et mobiliser les personnes désignées par la municipalité.

CONSIDÉRANT les recommandations de la Direction générale;

Il est proposé par M. Johnny Izzi

Appuyé par M. Alain Paquin

ET RÉSOLU

QUE ce Conseil se positionne en faveur de la firme Omnivigil, le tout selon les conditions tarifaires proposées dans le cadre du regroupement régional.

Avis de motion et présentation du projet de règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme 456-2018

Le Conseiller M. Alain Paquin, donne AVIS DE MOTION de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un règlement NO. 456-2018 concernant les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme.

Présentation et dépôt du projet de règlement no. NO. 456-2018 concernant les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme.

11305-07-03 – Appui de la municipalité envers l'industrie agricole

CONSIDÉRANT que les entreprises agricoles de la Montérégie génèrent 15 300 emplois et des revenus de 3 G\$ qui contribuent à la vitalité économique des municipalités;

CONSIDÉRANT qu'en 2020, une ferme moyenne en grandes cultures devra consacrer 22% de ses revenus nets au paiement de ses taxes foncières, alors que c'était de 11% en 2016 et 7% en 2007;

CONSIDÉRANT que si rien ne change, les taxes foncières nettes des fermes pourraient doubler d'ici 2020;

CONSIDÉRANT que cette progression est alarmante puisqu'aucun secteur économique ne pourrait assumer une telle hausse;

CONSIDÉRANT que le Programme de crédit de taxes foncières agricoles ne permet plus de soutenir adéquatement les entreprises agricoles de la Montérégie;

CONSIDÉRANT que les sommes consacrées par les entreprises agricoles au paiement du dépassement des coûts du *Programme de crédit de taxes foncières agricoles*

sont des investissements en moins dans l'économie locale;

Il est proposé par M. Raymond Paquette

Appuyé par M. Johnny Izzi

ET RÉSOLU

D'APPUYER l'industrie agricole dans ses représentations auprès du gouvernement du Québec afin d'adapter le *Programme de crédit de taxes foncières agricoles* pour qu'il soutienne adéquatement les entreprises agricoles et leur permettre de participer pleinement au dynamisme économique local et régional sans affecter les budgets transmis aux municipalités par le gouvernement.

11306-07-03 – Autorisation de paiement – Tetra Tech

Il est proposé par M. Alain Paquin

Appuyé par M. Johnny Izzi

ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement de facture no 60572244 d'un montant de 17 246,26\$ à la firme Tetra Tech QI inc. pour les honoraires professionnels relatifs aux services techniques.

11307-07-03 – Adoption de l'entente entre la municipalité et M. Claude Rémillard

CONSIDÉRANT que le propriétaire désire que le lot 6 251 469 qui deviendra le 295, 51^e Rue Ouest puisse se brancher au réseau d'aqueduc et d'égout de la municipalité;

CONSIDÉRANT que le réseau ne se rend pas aux limites de sa propriété;

Il est proposé par M. Alain Paquin

Appuyé par M. Raymond Paquette

ET RÉSOLU

D'APPROUVER l'entente telle que présentée entre la municipalité de Venise-en-Québec et M. Claude Rémillard.

11308-07-03 – Festival country du Québec – Permis d'alcool

Il est proposé par M. Johnny Izzi

Appuyé par M. Raymond Paquette

ET RÉSOLU

D'AVISER la Régie des Alcools, des courses et des jeux que la municipalité de s'objecte pas à l'exploitation du permis demandé par M. Daniel Boudreau de A1 Festival country du Québec pour la tenue du Festival country de Venise-en-Québec qui se tiendra du 2 au 5 août 2018.

11309-07-03 – Mariage au parc Jameson – Permis d'alcool

Il est proposé par M. Johnny Izzi

Appuyé par M. Raymond Paquette

ET RÉSOLU

D'AVISER la Régie des Alcools, des courses et des jeux que la municipalité ne s'oppose pas à l'exploitation du permis demandé par Mme Linda Bergeron pour le mariage qui se tiendra au parc Jameson de la municipalité le 2 septembre 2018.

11310-07-03 – Motion de remerciements – Fête nationale

CONSIDÉRANT la tenue de la parade qui a eu lieu pour la Fête nationale du 24 juin;

Il est proposé par M. Johnny Izzi

Appuyé par M. Alain Paquin

ET RÉSOLU

D'OCTROYER une motion de remerciement pour l'ensemble des bénévoles qui ont su faire de l'événement une réussite grâce à leur implication et leur solidarité envers la municipalité.

11311-07-03 – Autorisation d'un point de distribution mobile pour la durée de l'événement « Ride de fille »

CONSIDÉRANT l'événement annuel organisé depuis les 9 dernières années et intitulé « Ride de fille » qui consiste à amasser des fonds pour favoriser la lutte contre le cancer du sein ;

CONSIDÉRANT que le parcours traverse pour une deuxième année le territoire de la municipalité ;

CONSIDÉRANT les retombées bénéfiques pour la collectivité et l'augmentation de la visibilité régionale de la municipalité;

Il est proposé par M. Johnny Izzi

Appuyé par M. Raymond Paquette

ET RÉSOLU

D'AUTORISER un point de distribution mobile pour des beignets le 14 juillet 2018 entre 10 :30 et 11 :30 au parc de l'Église et ce, malgré les dispositions énoncées à l'article 502 du règlement de zonage 322-2009.

11312-07-03 – Adoption d'un budget pour le traitement de surface de la rue Désourdy

Il est proposé par M. Raymond Paquette

Appuyé par M. Alain Paquin

ET RÉSOLU

D'APPROUVER un budget de 55 000\$ pour le traitement de surface de l'Avenue Désourdy et de la 41^e Rue Est.

D'AUTORISER le Directeur général à signer et accepter tous contrats relatifs à cette résolution.

AFFAIRES NOUVELLES – M. Johnny Izzi mentionne qu'il y aura un avis pour inciter les citoyens à la vigilance pour les feux à ciel ouvert.

11313-07-03 – Comptes du mois

Il est proposé par M. Jacques Landry

Appuyé par M. Johnny Izzi

ET RÉSOLU

DE RATIFIER les chèques émis durant la période du mois de juin 2018 présenté sur la liste des déboursés.

CHÈQUES	DATE	FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANT
L1800050	2018-06-30	HYDRO QUÉBEC	Électricité	12 432,90 \$
L1800051	2018-06-30	LE RÉSEAU MOBILITÉ PLUS	Communications SI / PR	123,15 \$
L1800052	2018-06-30	MRC HAUT-RICHELIEU	Quote-Part 2018 / Formation/Bacs	23 452,59 \$
L1800053	2018-06-30	PITNEY BOWES	Recharge timbreuse	689,86 \$
L1800054	2018-06-30	PUROLATOR INC.	Frais de transport	18,48 \$
L1800055	2018-06-30	SERVICE DE CARTE DESJARDINS	Poste/Luminaires/service incendie	2 876,79 \$
L1800056	2018-06-30	TÉLÉBEC LTÉE	Kiosque Touristique	122,65 \$
L1800057	2018-06-30	TÉLUS	Cellulaires	164,67 \$
L1800058	2018-06-30	XITTEL INC.	Service internet	528,44 \$
C1800288	2018-06-01	9291-6444 Québec. Inc.	Loyer MDJ	1 149,75 \$
C1800335	2018-06-11	LA CAPITALE ASS.ET GEST. DU PATRIMOINE	Cotisation Ass-salaire	2 296,10 \$
C1800336	2018-06-11	LA SECTION LOCALE 956 D'UNIFOR	Cotisations syndicales	251,92 \$
C1800337	2018-06-12	B. FRÉGEAU ET FILS	Parc R-Aumont	19 200,83 \$
C1800338	2018-06-12	MINISTERE DES FINANCES	Demande MDELCC	664,00 \$
C1800339	2018-06-12	THEATRE TORTUE BERLUE	Animation Bibliothèque	927,28 \$
C1800340	2018-06-19	DAVID LAPLANTE	Honoraires Prof.	2 046,56 \$
C1800341	2018-06-22	MINISTRE DES FINANCES	Quote-Part SQ	97 500,00 \$
C1800342	2018-06-22	LES PRODUCTIONS PRO-STAR INC.	Feux d'artifice	2 751,63 \$
C1800343	2018-06-22	RAYMOND CHABOT GRANT THORMTON	Vérificateur impositions 2017	14 314,39 \$
C1800344	2018-06-24	PRODUCTIONS ROYAL PYROTHCHNIE INC.	Feux d'artifice	3 449,25 \$
C1800345	2018-06-30	P.A. LE RIVERAIN-BEDFORD	Voirie-Service d'incendie	310,86 \$
C1800346	2018-06-30	ACKLANDS GRAINGER INC.	Service d'incendie	112,22 \$
C1800347	2018-06-30	ARÉO-FEU LTÉE	Service d'incendie	275,60 \$
C1800348	2018-06-30	BERTRAND GINETTE	Marché Public Chansonnier	275,00 \$
C1800349	2018-06-30	ACROBATE	Camp de jour / Prog. Touristique	1 280,65 \$
C1800350	2018-06-30	BÉGIN, DIANE	Frais de Déplacement	85,05 \$
C1800351	2018-06-30	BORDO, LANA	Entretien concierge	2 040,00 \$
C1800352	2018-06-30	BOUTHOT GÉRARD	CCU	90,00 \$
C1800353	2018-06-30	BONNEVILLE CYNTHIA	Camp de jour matériel	124,09 \$
C1800354	2018-06-30	BERGER PASCAL	Allocation SI Formation	635,00 \$
C1800355	2018-06-30	BOUDREAU DANIEL	Marché Public Chansonnier	250,00 \$
C1800356	2018-06-30	BEAUDRY DANIEL	Marché Public Chansonnier	275,00 \$
C1800357	2018-06-30	CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DU	Abonnement	164,41 \$
C1800358	2018-06-30	CLAUDE & FRANÇOIS PHÉNIX & FILS INC.	Luminaires	1 149,75 \$
C1800359	2018-06-30	COOPÉRATIVE DE SANTÉ LAC CHAMPLAIN	Don	637,00 \$
C1800360	2018-06-30	CENTRE HI-FI GROUPE SELECT ST-JEAN	Parcs et terrains	966,47 \$
C1800361	2018-06-30	LA COOP DES	Voirie et Centre culturel	249,39 \$

		MONTÉRÉGIENNES		
C1800362	2018-06-30	CINÉMA CAPITOL ST-JEAN	Camp de jour	544,00 \$
C1800363	2018-06-30	CAYER-LORRAIN MARTINE	Remb. Acc Marché public	303,30 \$
C1800364	2018-06-30	CAMPBELL MARTHE	Déjeuner MADA	527,14 \$
C1800365	2018-06-30	CREVIER SÉCURITÉ INC.	Maison des jeunes	413,92 \$
C1800366	2018-06-30	ENTRETIEN PRÉVENTIF RONDEAU ET FILS	Inspection véhicules	873,82 \$
C1800367	2018-06-30	ETHIER AVOCATS INC.	Honoraires prof.	268,86 \$
C1800368	2018-06-30	EXCAVATION JOCELYN PRAIRIE INC.	Nouveau branchement	5 863,73 \$
C1800369	2018-06-30	ÉQUIPEMENTS MEDI SECUR	Service premier répondant	347,51 \$
C1800370	2018-06-30	GARAGE STÉPHANE BELHUMEUR ENR	Ambulance PR	754,29 \$
C1800371	2018-06-30	GRAYMONT (QC) INC.	Voirie Terrain artisans	85,46 \$
C1800372	2018-06-30	GAGNÉ MARTIN	Parcs et terrains	1 234,00 \$
C1800373	2018-06-30	GERVAIS MARIELLE	CCU	70,00 \$
C1800374	2018-06-30	GROUPE TVA inc.	Prog. Touristique	9 567,33 \$
C1800375	2018-06-30	HANNAH PROMOTIONS INC.	Bibliothèque	45,88 \$
C1800376	2018-06-30	IMPRIMERIE SUR-DEL	SERVICE INCENDIE/ CARTE D'AFFAIRE	643,00 \$
C1800377	2018-06-30	ICIMÉDIA INC.	Avis Public	130,15 \$
C1800378	2018-06-30	IZZY JOHNNY	Remb. Cadeau Diane	633,38 \$
C1800379	2018-06-30	J. GAGNÉ EXCAVATION	Parcs Jameson et aumont/fossé	12 374,96 \$
C1800380	2018-06-30	JAVEL JACQUES CARTIER ENR	Produits nettoyants	717,94 \$
C1800381	2018-06-30	JOHANNE BOUTHILLIER ENTRETIEN	Lavage des vitres	180,00 \$
C1800382	2018-06-30	LES UNIFORMES W. GRADINGER/UNIPLUS	Service si et PR	651,80 \$
C1800383	2018-06-30	L'HOMME ET FILS ENR	Voirie/ parcs / velo	2 905,02 \$
C1800384	2018-06-30	LALONDE NICOLE	CCU / biliothèque	193,45 \$
C1800385	2018-06-30	LAVOIE MARCEL	CCU	70,00 \$
C1800386	2018-06-30	LUMIFAB	Enseignes biblio/ parc R-Aumont	5 053,15 \$
C1800387	2018-06-30	LIBRAIRIE AU CARREFOUR	Bibliothèque	725,39 \$
C1800388	2018-06-30	LES PRODUITS CEDRA	Parcs cèdres	5 685,51 \$
C1800389	2018-06-30	MARCHÉ VENISE	Épicerie / fournitures	483,97 \$
C1800390	2018-06-30	MARTYNE MÉTRAS	Entretien Centre Culturel	140,00 \$
C1800391	2018-06-30	MOTO SPORT G&L	Service incendie	62,02 \$
C1800392	2018-06-30	MONTY SYLVESTRE, Conseillers Juridiques	Honoraires professionnels	7 337,68 \$
C1800393	2018-06-30	NETTOYEUR MARTIN	Loc. Tapis	86,76 \$
C1800394	2018-06-30	OUTILLAGE RIOUX C.D.B.	Vêtement PR	229,95 \$
C1800395	2018-06-30	PAPETERIE COWANSVILLE	Fournitures de bureau	414,16 \$
C1800396	2018-06-30	PARADIS, LEMIEUX, FRANCIS, AVOCATS	Honoraires professionnels	423,89 \$
C1800397	2018-06-30	PARENT ERIC	Allocation SI Formation	635,00 \$
C1800398	2018-06-30	PREVIMED INC	Servie PR	60,00 \$
C1800399	2018-06-30	LES PUBLICATIONS MUNICIPALES	Fournitures de bureau	730,09 \$
C1800400	2018-06-30	POMERLEAU CHARLES	Marché public chansonnier	275,00 \$
C1800401	2018-06-30	PINEL JOFFREY	Marché public chansonnier	275,00 \$
C1800402	2018-06-30	PAQUETTE RAYMOND	CCU	70,00 \$
C1800403	2018-06-30	RCCT INC.	Marché public # 1	451,85 \$
C1800404	2018-06-30	RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE	Bibliothèque	184,67 \$
C1800405	2018-06-30	ROBICHAUD DIANE	CCU	35,00 \$
C1800406	2018-06-30	SUPER SOIR	Carburant voirie et SI	1 265,76 \$
C1800407	2018-06-30	ST-GEORGES DIANE	CCU	70,00 \$
C1800408	2018-06-30	TECHNO-CONTRÔLE 2000 INC.	Service incendie	112,84 \$
C1800409	2018-06-30	TOILETTES PORTATIVES SANIBERT	Parcs et terrains	396,66 \$
C1800410	2018-06-30	TETRA TECH QI INC.	Honoraires professionnels	17 505,02 \$
C1800411	2018-06-30	VILLE DE BEDFORD	Préventionniste	419,76 \$
C1800412	2018-06-30	WSP CANADA INC.	Honoraires professionnels	9 284,23 \$
			SOUS TOTAL	285 694,03 \$
			SALAIRE EMPLOYÉES	48 392,47 \$
			SALAIRE CONSEILLERS	3 696,34 \$
			TOTAL	337 782,84 \$

Correspondance

- Chambre des Communes du Canada – Demande pour revoir les critères de financement d’infrastructures
- CISSS –Appel de projet pour le Programme de reboisement social
- Fédération québécoise des municipalités – Assemblées des MRC du Québec, plateforme municipale pour les élections 2018, regroupement des communautés forestières de la FQM
- Gouvernement Canada – Mise à jour des espèces en périls
- Gouvernement Québec – Programme Environnement-Plage – Précaution à prendre algues bleu-vert
- Organisme de bassin versant de la Baie Missisquoi – Assemblée générale annuelle, rapport annuel 2018-2018
- Réseau québécois de Villes et Villages en santé – Assemblée générale annuelle
- Service canadien de la faune – Espèces en péril
- Spectacle déchet d’œuvres - Offre
- Union des municipalités du Québec – Tarifs douaniers sur l’aluminium

Période de questions

Un citoyen demande concernant le droit d’arrosage, s’il y a un moment dans la journée où il y a une réduction de la consommation d’eau ou une interdiction.

11314-07-03 – Levée de l’assemblée

Proposé par M. Johnny Izzi
Appuyé par M. Raymond Paquette
ET RÉSOLU

Que l’assemblée régulière du 3 juillet 2018 soit levée à 20 h 30

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

Jacques Landry
MAIRE

Frédéric Martineau
DIRECTEUR GÉNÉRAL SECRÉTAIRE
TRÉSORIER

Je soussignée certifie qu’il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.

Frédéric Martineau, Directeur général, secrétaire-trésorier

Je, Jacques Landry, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

LE PROCÈS-VERBAL NE SERA OFFICIEL QU'APRÈS SON ADOPTION PAR LE
CONSEIL